



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sportifs professionnels

Question écrite n° 19121

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le développement du sport professionnel. Dans le rapport de la Cour des comptes intitulé « Sport pour tous et Sport de haut niveau : pour une réorientation de l'action de l'État » paru en janvier 2013, il est indiqué que le nombre de sportifs professionnels s'élevait à 4 445 en 2010 contre 4 545 en 2005. Il souhaiterait connaître le nombre de sportifs professionnels en 2011 et 2012 et les mesures que compte engager le Gouvernement afin de développer le sport professionnel.

Texte de la réponse

Le recensement du nombre de joueurs professionnels a été traité dans les questions écrites n° 19107, n° 19108, n° 19109, 19116, 19117, 19118 et 19120, déjà posées par l'honorable parlementaire. Le gouvernement est attaché au développement du sport professionnel. C'est ainsi qu'une mission d'évaluation des politiques publiques dans le cadre de la modernisation de l'action publique lui est consacrée. Par ailleurs, une mission d'information parlementaire portant sur le fair-play financier a été diligentée. Ces travaux visent notamment à enrichir la réflexion sur la loi cadre de modernisation du sport qui contiendra des axes d'amélioration de l'environnement du sport professionnel.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19121

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2013](#), page 1779

Réponse publiée au JO le : [13 août 2013](#), page 8801